

Conditions générales de vente de la société B R U K O V, spol. s r.o.

1. PRÉAMBULE

1.1. Conformément aux dispositions de l'article 1751, paragraphe 1, de la loi n° 89/2012 Coll., le Code civil (ci-après dénommé le « **Code civil** »), les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « **CGV** ») règlent les droits et obligations réciproques des parties contractantes découlant de l'exécution des fournitures et des services entre la société **B R U K O V, spol. s r.o.**, dont le siège social est situé à Cukrovarská 168, 50303 Smiřice, numéro d'identification : 49285891, inscrite au registre du commerce tenu par le bureau régional de Hradec Králové, section C, encart 4351 (ci-après dénommé le « **Vendeur** ») et une autre personne physique ou morale (ci-après dénommée « l'Acheteur »).

1.2. Des dispositions dérogeant aux présentes conditions générales de vente peuvent être convenues dans le contrat de vente. Des dispositions différentes stipulées dans le contrat de vente prévaudront sur les termes des présentes conditions de vente.

1.3. Le Vendeur peut modifier ou compléter la teneur des Conditions générales de vente. Une telle modification n'aura cependant aucune retombée sur les droits et obligations nés pendant la durée de validité des conditions générales de vente précédemment valides.

1.4. Les CGV font partie intégrante du contrat conclu entre les parties contractantes (ci-après dénommé « Contrat de vente »). L'utilisation des conditions générales de vente ou des autres conditions de l'Acheteur est exclue. Le contrat de vente comprend également les accords écrits et mutuellement acceptés (spécification des marchandises, conditions de livraison, etc.) sous la forme d'une communication écrite ou électronique entre les parties contractantes.

2. ENTREE EN VIGUEUR DU CONTRAT

2.1. Les différents contrats d'achat ou commandes ont pour objet les produits ou services vendus par B R U K O V, spol. s r.o., tels que spécifiés dans les devis ou les contrats.

2.2. Toutes les présentations de produits se trouvant sur le site www.brukov.cz sont de nature informative, elles n'obligent pas le Vendeur à conclure un contrat d'achat concernant de tels produits.

2.3. Les commandes de l'Acheteur effectuées sur la base des devis émis par la société B R U K O V, spol. s r.o. sont considérées comme des propositions de conclusion de Contrat d'achat, que la Société accepte (si elle décide d'accepter cette proposition) par confirmation écrite.

2.4. L'Acheteur est tenu de passer la commande par écrit soit par lettre ou par e-mail, et d'y préciser les éléments suivants :

a) votre identification, c'est-à-dire la raison sociale ou le nom et le prénom, le siège social/l'adresse du domicile, le numéro d'identification, le numéro d'identification fiscale, les coordonnées (téléphone, fax ou e-mail) ;

b) les marchandises commandées selon le devis donné, leur quantité et leur prix d'achat ;

c) l'adresse du lieu de livraison des marchandises, sauf si des conditions de livraison EXW ont préalablement été convenues ;

d) les nom, prénom et signature de la personne responsable et le cachet de l'Acheteur.

2.5. Sur demande du Vendeur, l'Acheteur est tenu de compléter/spécifier sa commande par écrit en y ajoutant des données supplémentaires ou en envoyant d'autres documents indispensables (documentation). Si l'Acheteur ne répond pas à une telle demande, le Vendeur est en droit d'effectuer la livraison dans la qualité standard spécifiée dans les conditions techniques du fabricant.

2.6. Le contrat de vente est réputé conclu au moment où l'Acheteur reçoit la confirmation écrite de sa commande, envoyée par le Vendeur.

2.7. Si l'une des exigences spécifiées dans la commande ne peut être satisfaite par le Vendeur, ce dernier enverra à l'adresse électronique de l'Acheteur une offre modifiée précisant les modifications possibles de la commande et demandant l'avis de l'Acheteur.

2.8. L'offre modifiée est considérée comme une nouvelle proposition de contrat d'achat et un tel contrat d'achat ne sera conclu que si l'Acheteur l'accepte par e-mail

3. PRIX D'ACHAT DES PRODUITS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1. Sauf indication ou accord contraire, le prix d'achat des produits est fixé dans le tarif du Vendeur ou bien il est convenu individuellement dans les devis. Le prix d'achat convenu au cours de la procédure d'offre est fixe et ne peut être modifié sans le consentement des parties contractantes.

3.2. Sauf indication contraire précisée dans chaque commande spécifique, les prix de B R U K O V, spol. s r.o. sont valables « départ usine » (EXW Smiřice - INCOTERMS 2010). Ces prix n'incluent pas la taxe sur la valeur ajoutée au taux légal, ni toute autre taxe ou frais. La TVA sera ajoutée au prix de la facture conformément à la réglementation applicable en République tchèque. Les frais de transport par la poste ou par un autre transporteur ainsi que tous les autres frais similaires seront facturés séparément au montant convenu entre les parties ou bien à leur tarif habituel si aucun accord n'a été préalablement conclu à ce sujet.

3.3. Si un produit est commandé par l'Acheteur, le Vendeur est en droit de demander à l'Acheteur le versement préalable d'un acompte ou d'un autre paiement similaire dont le montant sera spécifié dans les devis ou les contrats.

3.4. Le prix d'achat des produits et tous les coûts associés à la livraison des produits en vertu du contrat d'achat peuvent être versés par l'Acheteur au Vendeur de l'une des manières suivantes :

a) en espèces à la réception du produit (dans le cas de petites pièces détachées)

b) par virement bancaire sur le compte du Vendeur.

3.5. Dans le cas où le prix d'achat n'est pas payé avant la livraison des marchandises, il est payable à la date d'échéance selon la facture. La date d'échéance de la facture est fixée par B R U K O V, spol. s r.o.

3.6. En cas de paiement dématérialisé, l'Acheteur est tenu de payer le prix d'achat des produits en indiquant le numéro d'identification du paiement. En cas de paiement dématérialisé, l'obligation de l'Acheteur de payer le prix d'achat est considérée comme remplie au moment où le montant correspondant est crédité sur le compte du Vendeur.

3.7. Dans le cas où les habitudes commerciales l'imposent ou que les dispositions légales l'exigent, le Vendeur émettra à l'Acheteur un document fiscal, c'est-à-dire une facture relative aux paiements effectués en vertu du contrat d'achat. Le Vendeur est assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée. Le document fiscal - facture est envoyé par voie électronique.

3.8. Le non-paiement du prix d'achat dans le délai imparti est considéré comme une violation substantielle de la relation contractuelle. Dans un tel cas, B R U K O V, spol. s r.o. a le droit de réclamer des intérêts de retard d'un taux de 0,05% du montant dû pour chaque jour de retard. En outre, B R U K O V, spol. s r.o. a alors le droit de suspendre les autres livraisons de marchandises à l'Acheteur ou de se rétracter des autres contrats - commandes. Si l'Acheteur est en défaut de paiement d'une facture, le droit de l'Acheteur à bénéficier d'une éventuelle remise sur le prix d'achat cesse, sauf accord contraire entre les parties.

3.9. La compensation d'éventuelles créances de l'Acheteur avec une créance de B R U K O V, spol. s r.o. ne peut servir au paiement du prix d'achat ou au paiement de toute autre somme due en vertu du contrat d'achat qu'avec le consentement préalable écrit de B R U K O V, spol. s r.o.

3.10. En tant qu'entité assujéti à la TVA, le Vendeur déclare avoir rempli l'obligation qui lui incombe en vertu de la loi sur la TVA de notifier à son administrateur fiscal les numéros de compte bancaire utilisés pour son activité économique. Toutes les factures (documents fiscaux émis pour les fournitures fournies en vertu du Contrat d'achat) porteront exclusivement les numéros de compte qui ont été notifiés à l'administrateur fiscal compétent et publiés par lui dans la base de données permettant un accès à distance.

3.11. B R U K O V, spol. s r.o. reste le propriétaire des marchandises - produits jusqu'à leur paiement intégral.

4. CONDITIONS DE LIVRAISON

4.1. Les produits seront livrés à l'Acheteur dans le délai prévu dans la commande confirmée ou dans le délai qui aura été convenu entre le Vendeur et l'Acheteur. Les délais seront proportionnellement prolongés en cas d'empêchement indépendant de la volonté de B R U K O V, spol. s r.o., comme une mobilisation, une épidémie, une guerre, un soulèvement ou d'autres événements similaires tels que des grèves salariales ou patronales ou autre circonstance excluant la responsabilité, qui sera

considéré comme un obstacle survenu indépendamment de la volonté de B R U K O V, spol. s r.o. et empêchant l'exécution de l'obligation.

4.2. La remise de la marchandise a lieu au moment où la marchandise est prête à être enlevée dans l'usine de B R U K O V, spol. s r.o. (EXW Smiřice, République tchèque - INCOTERMS 2010), ou bien, si les parties contractantes en ont ainsi convenu, au moment de la prise en charge des marchandises par le premier transporteur. Si le mode de remise de la marchandise est son expédition à destination, le lieu et le moment de la livraison se comprennent comme le moment où la marchandise est remise au lieu de déchargement convenu dans le contrat d'achat.

4.3. Si le mode de transport a été convenu selon les exigences de l'Acheteur, celui-ci assume les risques et les éventuels coûts supplémentaires associés à ce mode de transport.

4.4. La société B R U K O V, spol. s r.o. avisera l'Acheteur de la livraison au moins 24 heures avant l'expédition, par téléphone ou par e-mail.

4.5. L'Acheteur est tenu de prendre en charge les produits commandés et de dûment vérifier la quantité, l'intégrité de l'emballage et l'état technique visuel du produit de manière appropriée et avec un soin professionnel au moment de la réception. L'Acheteur doit confirmer par écrit la réception des produits sur le bon de livraison ou d'expédition (les deux en indiquant clairement le nom, le prénom et la signature du représentant de l'Acheteur qui prend en charge les produits et en ajoutant la date et le cachet de l'Acheteur). Si l'Acheteur constate que la livraison est incomplète ou endommagée, il doit l'indiquer sur le bon de livraison et en informer le Vendeur. La responsabilité du Vendeur sur les marchandises (risque de dommages et de perte des marchandises) est entièrement transférée à l'Acheteur au moment de la remise des marchandises par le Vendeur à l'Acheteur ou au service de transport sur le lieu d'exécution. L'Acheteur est tenu d'accepter les produits commandés et d'en payer le prix d'achat, même si les produits présentent des défauts mineurs. Des livraisons partielles et anticipées sont possibles. Lorsqu'il réceptionne les produits chez le Vendeur, l'Acheteur doit simplement confirmer le bon de livraison ou de remise.

4.6. Si l'Acheteur ne réceptionne pas la marchandise, B R U K O V, spol. s r.o. a le droit de la stocker aux frais de l'Acheteur. Si l'Acheteur ne retire pas les marchandises dans un délai supplémentaire de 14 jours à compter de la date de livraison convenue, la société B R U K O V, spol. s r.o. est en droit de vendre la marchandise à une tierce personne sachant que l'Acheteur est tenu de payer à B R U K O V, spol. s r.o. tous les frais y afférents ainsi qu'une pénalité contractuelle d'un montant de 30 % du prix d'achat de la marchandise non retirée, voire de 100 % du prix dans le cas de marchandises ou de travaux réalisés sur mesure selon les souhaits de l'Acheteur. L'Acheteur n'est pas en droit d'empêcher l'acceptation des marchandises en raison de défauts mineurs.

5. CONDITIONS DE GARANTIE, RESPONSABILITÉ DES VICES

5.1. La garantie sur l'objet de la livraison des marchandises est fournie dans le cadre des paramètres techniques spécifiés dans les conditions techniques du fabricant et conformément aux normes correspondantes pour une période de 12 à 24 mois (selon le type et la nature du produit). La période de garantie commence à la date de livraison des marchandises. La garantie est annulée si les marchandises sont endommagées suite au non-respect des instructions d'utilisation, ou bien si des dommages sont causés par des tiers ou du fait d'éléments naturels. La garantie est annulée si l'équipement a subi un accident (à l'exception des accidents causés par un défaut avéré de l'équipement) ou si la conception a été modifiée en dehors de l'atelier du fabricant.

5.2. Pour que la garantie soit pleinement valide, les produits doivent être utilisés conformément aux procédures et à la documentation technique pertinentes fournies avec les produits (ou aux informations figurant sur l'étiquette d'information du produit). De même, le Vendeur n'est pas responsable des défauts qui résultent d'une spécification incorrecte ou inexacte des produits commandés par l'Acheteur (y compris des informations inexactes ou manquantes sur l'utilisation prévue des produits par l'Acheteur).

5.3. Les réclamations légitimes concernant les défauts des produits doivent être exercées par l'Acheteur auprès du Vendeur. Les réclamations concernant les défauts des produits doivent être faites dans le délai de garantie, aussi rapidement que possible, sous peine de déchéance.

6. CONDITIONS DE RÉCLAMATION

6.1. Les réclamations doivent être formulées par écrit et comprendre la description précise du produit et du défaut. Le Vendeur décidera du mode de traitement de la réclamation dans un délai de 5 jours ouvrables suivant l'inspection du produit réclamé. Ce délai ne comprend pas le temps nécessaire à l'évaluation professionnelle du défaut, qui dépend du type de produit. La réclamation sera traitée dans les 30 jours suivant la décision de prise en charge de la réclamation. Dans le cas où la réclamation est reconnue comme étant justifiée, le Vendeur a le droit de réclamer à l'Acheteur un dédommagement à

hauteur des frais engagés pour éliminer le défaut invoqué. L'existence d'un motif de réclamation, même légitime, ne dispense pas l'Acheteur de son obligation de respecter toutes ses obligations, y compris celles de paiement.

7. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

7.1. L'Acheteur accepte le traitement de ses données personnelles : nom et prénom, adresse du domicile, numéro d'identification, numéro d'identification fiscale, adresse e-mail, numéro de téléphone et (ci-après dénommées collectivement « les Données personnelles »).

7.2. L'Acheteur déclare comprendre qu'il est tenu de fournir ses données personnelles de manière correcte et véridique et qu'il doit informer le Vendeur de tout changement apporté à ses données personnelles.

7.3. Les données personnelles seront traitées pour une durée indéterminée.

8. DROIT D'AUTEUR

8.1. La société B R U K O V, spol. s r.o. se réserve le droit d'auteur sur tous les plans, dessins, spécifications techniques, manuels, listes de prix et autres documents relatifs à la livraison de marchandises (ci-après également dénommés « Documents »), et cela de manière illimitée. Ces Documents ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec l'accord écrit préalable de B R U K O V, spol. s r.o.

9. RÉSILIATION DU CONTRAT

9.1. Pour plus d'informations, veuillez consulter le contrat de vente (commande) que chaque Acheteur doit étudier et signer avant la fabrication effective du produit.

10. DISPOSITIONS FINALES

10.1. Si la relation découlant du contrat de vente contient des éléments internationaux (étrangers), les Parties conviennent que la relation sera régie par la loi tchèque. Cela ne porte pas atteinte aux droits des consommateurs qui découlent des règlements législatifs généraux.

10.2. Tout litige entre le Vendeur et l'Acheteur sera résolu à l'amiable. Si les Parties ne parviennent pas à un accord, les questions litigieuses seront résolues conformément au code du commerce. Si aucun accord n'est trouvé, le litige sera soumis à la Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce de République tchèque. L'arbitrage (y compris la nomination des arbitres) sera régi par les règles.

10.3. Le traitement à l'amiable de litiges découlant du contrat d'achat est régi par l'Inspection du Commerce Tchèque, sise Štěpánská 567/15, 120 00 Prague 2, n° d'identification : 00020869, WWW.COI.CZ.

10.4. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les livraisons de marchandises et de matériaux par B R U K O V, spol. s r.o.

10.5. Les présentes conditions sont valides à partir du 1er janvier 2022